

Gare aux excès d'herbe de printemps!



Privé d'herbe durant l'hiver, tout cheval sorti au printemps entendra bien profiter de son aliment de prédilection et aura même tendance à abuser des pâturages luxuriants qui lui sont proposés! Des agapes qui ne sont pas sans conséquences, ces surcharges alimentaires étant, en effet, à l'origine de divers troubles digestifs pouvant aller de la simple diarrhée à des coliques sévères ou même à de la fourbure. Pour contrer ces risques, un seul mot d'ordre: transition!



Le retour des beaux jours est synonyme de retour à la liberté pour un grand nombre de chevaux qui vont pouvoir de nouveau goûter aux joies d'un pâturage prolongé. Dans tous les cas, que l'équidé soit resté au box durant la période hivernale ou qu'il ait été laissé au pré, certaines précautions sont nécessaires avant la mise à l'herbe au printemps en raison, notamment, du changement de la valeur nutritionnelle de l'herbe et des risques inhérents.

L'herbe de printemps est une herbe jeune, riche et appétente. Par rapport à une herbe plus tardive, elle contient davantage de matière azotée mais moins de minéraux en raison de sa plus forte teneur en eau. C'est après 6 à 8 semaines de pousse, à une hauteur d'environ 15 cm, quand les boutons floraux se forment, que l'herbe est la plus riche. Bien entendu, la valeur nu-

tritionnelle dépend aussi de la qualité du pâturage.

Sa forte appétence incite le cheval à une consommation accrue, d'autant qu'à cette époque il peut brouter jusqu'à 16 heures quotidiennement. Ce comportement excessif est dangereux et expose le cheval à deux risques majeurs : les coliques et la fourbure.

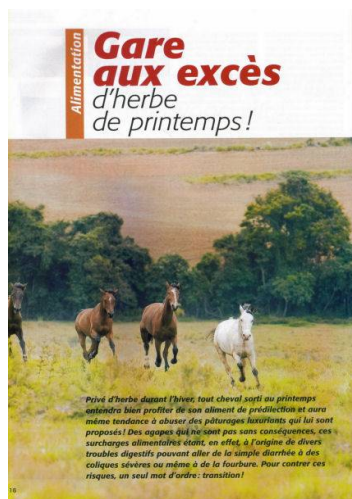
En effet, une trop grosse ingestion d'herbe de printemps, par ailleurs plus riche, est un facteur de risque de colique dont on n'oublie pas qu'elles constituent la première cause de mortalité chez le cheval. Ce type de colique lié à une surcharge alimentaire est bien particulier et désigné sous le terme de colique d'impaction ou impaction alimentaire du gros intestin. Cliniquement ces coliques sont généralement modérées puis deviennent sévères au bout de quelques jours. Le cheval perd l'appétit, se déshydrate. On observe une distension abdominale et on note la présence de bruits digestifs. Le traitement vise à lutter contre la douleur et à réhydrater le cheval. Généralement la distribution de laxatifs (huile de paraffine...) suffit mais il faudra envisager une chirurgie en cas de détérioration de l'état de

l'animal.

Pied chaud et douloureux

De façon moins aiguë, l'herbe peut encombrer l'estomac et entraîner des diarrhées dites « diarrhées d'herbe ».

Autre danger majeur, en liaison avec une ingestion excessive d'herbe au printemps : la fourbure. L'alimentation est en effet une des nombreuses causes de cette affection grave qui peut parfois conduire à l'euthanasie du cheval. Sa pathogénie est relativement bien connue. La suralimentation protéique liée à l'ingestion excessive d'herbe riche de printemps entraîne une multiplication de certaines bactéries intestinales, à l'origine d'une production d'acide lactique, d'histamine et d'endotoxine. La concentration de ces substances dans les vaisseaux capillaires du pied va provoquer une constriction puis une vasodilatation responsable d'une élévation de la température du pied qui devient chaud et douloureux. Ces désordres vasculaires conduisent à terme à une ischémie et déclenchent la fourbure, définie comme une inflammation du tissu lamellaire du pied. La nécrose des lamelles, structures sensibles situées à l'in-



térieur de la paroi du sabot et qui lie cette paroi à la

phalange distale, va entraîner un décollement de cette troisième phalange qui peut ensuite basculer ou effectuer une rotation. Cette modification de position, induite par le comportement du cheval qui, pour réduire la douleur reporte son appui sur les talons, aura diverses conséquences, plus ou moins graves selon que la phalange pénètre dans la

sole ce qui est alors source de diverses complications (ostéomyélite, abcès...). Le plus souvent ce sont les pieds antérieurs qui sont touchés. Ces fourbures d'origine alimentaire sont d'autant plus préoccupantes qu'une fois apparues elles présentent une tendance à la récurrence.

DES CARENCES SONT POURTANT POSSIBLES...

Paradoxalement, l'herbe riche de printemps peut entraîner certaines carences en raison de l'inégalité de sa composition nutritionnelle. Si sa valeur protéique est élevée, son taux de cellulose brute est faible et elle est carencée en certains minéraux, notamment le magnésium, le sodium et le cuivre. Ces carences sont surtout préjudiciables chez les poulinières et les chevaux en croissance.

La faible teneur voire l'absence de magnésium est un facteur qui peut entraîner des problèmes de fertilité. Chez les poulains, cette carence peut se traduire par un gonflement des articulations, une démarche raide et/ou une hyperexcitabilité.

L'apport d'un complément de paille ou de foin de bonne qualité peut suffire à compenser ces faiblesses de l'herbe de printemps.

AINSI QUE DES RISQUES NON NUTRITIONNELS

Outre des risques liés à la composition nutritionnelle de l'herbe de printemps (excès débouchant sur des coliques, fourbure, carences en minéraux ou potentielles intoxications), la mise à l'herbe à cette saison soulève d'autres risques, notamment d'ordre traumatique.

En effet, après la longue période d'inactivité hivernale, le cheval mis au pré va être désireux de libérer son trop plein d'énergie et risque « d'exploser » sur cette pâture accueillante. Une activité débordante qui n'est pas sans danger ! Ce défoulement excessif est en effet susceptible d'occasionner divers problèmes traumatiques (blessures, entorses...) si le cheval n'est pas échauffé. Il est donc conseillé d'aborder cette période en douceur en ayant auparavant laissé l'animal se défouler au cours d'un trotting ou dans un manège. La pose de guêtres est conseillée pour protéger ses tendons. De même dans un pré resté longtemps inoccupé, l'herbe est potentiellement très haute, parsemée de souches ou de grosses branches, peu visibles, et qui constituent donc autant d'obstacles naturels susceptibles de faire trébucher ou tomber un cheval en plein galop. Une vérification préalable de la pâture, éventuellement suivie d'un fauchage, est donc fortement recommandée...

Pour prévenir tout risque de traumatisme, il est préférable d'ôter le licol du cheval laissé au pré. En règle générale, la mise au pré au printemps ne doit pas être synonyme de « bon débarras » et, si elle n'est pas aussi rapprochée qu'au box, la surveillance doit être maintenue quotidiennement.



Maintien du fourrage

La fourbure est facilement détectable en raison de la posture caractéristique adoptée par le cheval (antérieurs campés, postérieurs avancés sous la masse), de son refus de se déplacer associé à une sudation excessive, tachypnée, tachycardie, hyperthermie et à battement. Outre la correction du régime alimentaire, le traitement est symptomatique (AINS...) et passe également par un repos complet éventuellement associé à des fers orthopédiques (mise en place de prothèses de soutien au niveau de la fourchette). Pour prévenir ces deux risques majeurs inhérents aux pâturages de printemps, des mesures sont préconisées. À l'instar de ce qui se fait en période hivernale, la mise à disposition de foin est une pratique qui doit être maintenue, plus pour des raisons comportementales que nutritionnelles. L'apport

de foin va occuper le cheval qui ainsi ingérera moins d'herbe. De plus, il compense la pauvreté en cellulose de l'herbe de printemps et va jouer un rôle

salutaire sur la régulation du transit intestinal.

Au printemps, a fortiori si le cheval a été rentré l'hiver, il est totalement proscrit de le mettre à l'herbe d'emblée,

ATTENTION AUX INTOXICATIONS !

La liste des plantes potentiellement toxiques pour les chevaux est longue. Fort heureusement, le nombre d'accidents recensés sur notre territoire ne semble pas être en corrélation directe avec ce nombre élevé de plantes toxiques.

Si certaines plantes toxiques sont bien connues des propriétaires de chevaux, comme la fougère-aigle, d'autres le sont moins même si elles restent tout aussi dangereuses.

Certaines, comme l'if (*Taxus species*), possèdent une double toxicité, leurs baies et leurs feuilles étant dangereuses. L'intoxication par l'if est particulièrement grave puisque la mortalité est courante. Les données sur cette plante indiquent qu'une dose de 100 à 200 g serait mortelle pour un cheval.

Certaines plantes très connues pour leur toxicité, à l'instar de la ciguë (*Cicuté virosa*), sont en réalité responsables d'un très petit nombre d'intoxications en raison de leur rareté sur notre territoire. Il en est de même pour le colchique, responsable d'un nombre relativement faible d'accidents. Au printemps, ce sont surtout les fleurs de colchiques qui sont dangereuses.

Parmi les autres végétaux toxiques, on peut citer : la grande ciguë (*Conium maculatum*), dont les alcaloïdes provoquent un ptialisme abondant, une ataxie, apathie suivie de faiblesse musculaire, difficultés respiratoires et mort, non précédée de convulsions; le séneçon (*Senecio vulgaris*), plutôt responsable d'une intoxication chronique, les signes cliniques (dépression, faiblesse musculaire, anorexie, perte de poids, diarrhée puis signes nerveux consécutifs à l'hyperammoniémie provoquée par la plante et conduisant à la mort de l'animal) ne se manifestant que plusieurs semaines à plusieurs mois après la première ingestion; le chêne (*Quercus sp*), surtout dangereux de par ses glands et les tanins qu'ils contiennent, et responsable de troubles digestifs voire d'évolution létale en cas de consommation massive; ou encore la belladone (*Atropa belladonna*), très toxique mais relativement peu répandue.

Outre ces végétaux spécifiques, la toxicité peut parfois venir de l'herbe elle-même ! C'est le cas de la maladie de l'herbe ou grass sickness, maladie neurologique dégénérative connue depuis le début du siècle dernier et qui touche préférentiellement les jeunes chevaux. Cette affection, qui apparaît au printemps, avec de l'herbe jeune et riche, est encore mal connue et son étiologie n'a pu être mise en évidence même si la toxicité végétale est fortement suspectée. Plusieurs formes cliniques, généralement fatales, sont décrites. La France a enregistré plusieurs foyers de grass sickness ces dernières années, notamment dans le Calvados et la Sarthe.



sans transitions. Les sorties devront être modulées de façon progressive, avec un allongement progressif des temps de pâtures. Cette transition alimentaire devra s'effectuer sur une quinzaine de jours, de façon à habituer la flore intestinale du cheval à ce nouveau régime alimentaire herbacé.

Maud LAFON